

Compte-rendu du Conseil d'Administration du Dimanche 29 décembre 2019 à 9H45.

Sont présents, Pierre COMTE, Antoine CUNAT, Gilbert FLECK , André-Jean HENNY, Denis HOFFMANN, Irène OUDOT, Brigitte RAMPAZZO, Jean-Pierre RAMPAZZO, Philippe RIBLET, Bruno ROTA, Marise THIEBAUTGEORGES et Frédéric VINCENT.

Sont absents excusés Jean-Pierre AMET, Maryse BOILEAU, Laurence COMTE, Jean FAIVRE, Gérard PERRIN et Véronique PERRIN.

Sont absents Gérard COMTE, Claude GERMAIN et Franck SCHUTZ.

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents et présente les excuses des absents.

Il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- 1) Composition du Conseil de discipline.
- 2) Établissement des différents tarifs 2020.
- 3) État des finances de l'Association et des activités sportives.
- 4) Demande de subventions aux divers organismes et collectivités.
- 5) Point sur les diverses activités.
- 6) Programme des manifestations à organiser au GCL en 2020.
- 7) Programme des Travaux à envisager.
- 8) Questions diverses.

Point N° 1:Composition du conseil de discipline.

En vertu de l'article 16 des statuts le Conseil d'Administration doit élire deux de ses membres pour siéger au Conseil de discipline.

Sont élus à l'unanimité Gilbert FLECK et Bruno ROTA.

Point N° 2:Établissement des différents tarifs 2020.

La cotisation du membre actif pour 2021 reste fixée à 12 € et celle du membre bienfaiteur à 24 €.

Le tarif des consommations reste échangé mais la capacité des verres de vin est changée.

Point N° 3:État des finances de l'Association et des activités sportives.

Le Trésorier Pierre COMTE présente cet état.

Depuis le début de l'exercice le 1er Novembre 2019 la caisse centrale du GCL hors les comptabilités des activités sportives fédérées enregistre des recettes qui s'élèvent à 1 788,59 € et des dépenses qui s'élèvent à 2 233,14 € soit un déficit d'exercice de 444,55 € qui cumulé avec le solde laisse une disponibilité de 118,49€.

L'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition a enregistré des recettes pour 1 360,98 € et des dépenses pour 1 286,54 € dégageant un excédent de 74,44 € qui cumulé au solde laisse une disponibilité de 1 308,44 €.

L'activité Sport-Boules Compétition a enregistré des recettes pour 729,78 € et des dépenses pour 1 467,43 € entraînant un déficit de 737,65 € qui cumulé au solde laisse une disponibilité de 1 775,19€.

Les assurances 2020 et le reliquat des autres charges 2019 dont l' EDF 83,16 € ont été acquittés.

Pour rappel le montant du Fonds de réserve est de 4 000 €.

En ce qui concerne les activités fédérées toutes les licences 2020 ainsi que les affiliations sont réglées, il reste juste le solde du CD88 Pétanque demandé en fin de saison courant octobre.

Point N° 4: Demande de subventions aux divers organismes et collectivités.

Le Président qui se charge de remplir les dossiers indique que les dossiers de demandes de subventions aux collectivités locales ont été déposés la semaine passée dans chaque mairie.

Il a été demandé à chaque commune de reconduire le même montant que celui de 2019, soit 5 000 € pour LE THILLOT, 200 € pour RAMONCHAMP et 30 € pour RUPT SUR MOSELLE.

Les dossiers pour le Conseil Départemental (Pétanque et Boules) ont été déposés numériquement hier soir samedi 28, ils devaient l'être pour le 31 janvier 2020.

Le Président évoque le mécénat d'entreprise qui permet au donateur de récupérer par le biais de la déduction d'impôt 60% de la somme allouée, comme chaque année la secrétaire Brigitte RAMPAZZO centralise les coordonnées des éventuels donateurs que chaque adhérent peut lui signaler et se charge des diverses formalités.

Les demandes pour le Crédit Agricole et pour le Crédit Mutuel sont en préparation et seront transmises début janvier 2020.

Point N° 5: Point sur les diverses activités.

a) Les séances de l'activité Pétanque loisir se dérouleront chaque mardi à 14H sauf en juillet et août ou dans certains cas particuliers comme une journée de CDC Vétérans.

b) Pour la Pétanque et Jeu Provençal Compétition il a été engagé une équipe en CDC Open et une CDC Vétérans.

c) Les séances de l'activité Sport-Boules se dérouleront de préférence chaque jeudi à 15H à la belle saison suivant les conditions atmosphérique.

d) Les séances de Tennis de Table loisir se dérouleront les mardis à partir de 16H30 et les vendredis à 15H à la demande.

e) La Bibliothèque est ouverte aux heures d'activité régulière, le prêt est gratuit et la liste des ouvrages est consultable sur le site du GCL (Pour y accéder passer par GCL 1976 dans Menu des activités et aller à rubrique Bibliothèque).

f) Un programme des journées découvertes et visites culturelles a été élaboré par la secrétaire Brigitte RAMPAZZO.

A titre indicatif une journée de chauffage revient à environ à 25€, cela laisse la possibilité pour la mise sur pied d'au moins une activité supplémentaire en semaine, le vendredi de préférence.

Point N° 6: Programme des manifestations organisées au GCL.

a) Pour la Pétanque et Jeu Provençal Compétition des demandes d'organisation de journée CDC Open et CDC Vétérans ont été déposées auprès du CD88.

Les dates des journées CDC sont:

OPEN : Samedi 28 Mars, Vendredi 1er Mai, Samedi 27 Juin, Samedi 12 Septembre et Samedi 26 Septembre.

VETERANS : Mercredi 29 Avril, Mardi 12 Mai, Mercredi 3 Juin, Mardi 23 Juin et Mercredi 2 Septembre.

Les équipes sont constituées de six joueurs plus deux remplaçants, les épreuves débutent à 14H30.

Les dates des concours hivernaux 8 doublettes sur invitations jusque mars 2021 ont été déposées pour paraître dans le calendrier 2020 du CD88.

Samedi 31 Octobre 2020 14H Souvenir Maurice PERRIN 8 doublettes sur invitations.

Samedi 14 Novembre 2020 14H Souvenir Jean BRAGA 8 doublettes sur invitations.

Samedi 28 Novembre 2020 14H Souvenir Gaétan BIGARE 8 doublettes sur invitations.

Samedi 12 Décembre 2020 14H Souvenir Christophe HUMBERT 8 doublettes sur invitations.

Samedi 9 Janvier 2021 14H Souvenir Philippe FRANCOIS 8 doublettes sur invitations.

Samedi 23 Janvier 2021 14H Souvenir Marcelle GALMICHE 8 doublettes sur invitations.

Samedi 6 Février 2021 14H Souvenir Mario RAMPAZZO 8 doublettes sur invitations.

Samedi 20 Février 2021 14H Souvenir Armelle RICHARD 8 doublettes sur invitations.

Samedi 6 Mars 2021 14H Souvenir Gilbert VERNIER 8 doublettes sur invitations.(Peut-être en loisirs)

b) Les dates des concours de Sport-Boules Compétition sont déjà fixées.

- **Jeudi 2 Juillet 2020 9H Septième Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes vétérans.**
- **Dimanche 9 Août 2020 9H Challenge de la ville du THILLOT 32 Doubles.**
- **Dimanche 20 Septembre 2020 Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes.**

-

c) Les dates des animations Pétanque réservés aux adhérents et invités sont sous réserves:

- **Dimanche 22 Mars 2020 Souvenir Pierre VINCENT.**

- **Jeudi 23 Juillet 2020 Souvenir Michel NOEL.**

- **Dimanche 26 Juillet 2020 Souvenir Jean GENET.**

- **Jeudi 30 Juillet 2020 Souvenir Manolo ESPINOSA.**

- **Dimanche 13 Septembre Souvenir Joël LAMBOLEY.**

D'autres animations peuvent se rajouter comme la journée détente de l'an dernier à l'Étang de Patrice BOISSENIN.

Point N° 7: Travaux à envisager.

Il n'y a pas de gros travaux en perspective seulement la remise en état de l'éclairage du boulodrome Pétanque à la charge de l'activité concernée, dépense non chiffrée.

La réalisation de 16 portes boules pour 1 176,96 € (Devis Claude GERMAIN) à la charge de l'activité Sport-Boules, une demande de subvention au Conseil Départemental est prévue.

L'achat d'un ordinateur en remplacement de celui de la Pétanque en fin de course est envisagé avec demande de subvention au Conseil Départemental (Devis ACTU PC 923,40€).

Point N° 8: Questions diverses.

Une après-midi détente dans le cadre de l'Épiphanie est programmée le Dimanche 5 Janvier à 14H15 pour les adhérents 2020 et leurs conjoints.

La date de l'Assemblée Générale 2020 est fixée au Dimanche 20 Décembre.

Pour le repas d'après Assemblée le restaurant du CHATELET à FERDRUPT a été retenu, la Secrétaire Brigitte RAMPAZZO est chargée des démarches.

Pour 2021 le repas aura lieu au THILLOT chez Marise et Philippe THIEBAUTGEORGES.

La séance est levée à 11H45, le Président invite les administrateurs à prendre l'apéritif.